

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 19 février 2010 à 19 heures

(Aula de l'Université, Avenue du 1^{er} – Mars 21, Neuchâtel)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2009
3. Allocution de Madame Martine Rahier, Rectrice de l'Université de Neuchâtel, sur le sujet : « Spécificités et Avenir de l'Université de Neuchâtel »
4. Allocution de Monsieur, Doyen de la Faculté de Droit
5. Rapport du président
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes
9. Election du Comité UniNExt pour les années 2010 à 2013
10. Présentation par le lauréat, Monsieur Olivier , du mémoire qui a obtenu le prix UniNExt 2009 : « »
11. Divers

Conférence de Monsieur le professeur émérite Pierre Lalive : «

L'Assemblée sera suivie par une verrée offerte par l'Association puis par un repas-buffet agrémenté de productions artistiques de membres de l'Association.